

PRÉCIS  
DU  
TÉMOIGNAGE  
PRÉSENTÉ L'AN DE GRACE 1838  
PAR LE CARDINAL ACTON  
AU CHEF DE L'ÉGLISE A ROME  
Et par le prince de METTERNICH  
LA MÊME ANNÉ  
AU CHEF DE L'EMPIRE A VIENNE  
Adressé  
A TOUS LES EVÊQUES ET PRÊTRES, A TOUS LES PRINCES ET MAGISTRATS  
ET A TOUS CEUX QUI ONT RECU LE BAPTÊME.  
PARIS  
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>ie</sup>  
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56  
1860

---

[p. 1]

Au Nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

L'Église de Jésus-Christ est la société de tous ceux que le Baptême a séparés du reste des hommes; elle est la cité qui descend du ciel<sup>1</sup>, le temple du Saint-Esprit<sup>2</sup>, l'Épouse de l'Agneau<sup>3</sup>, le Corps de Christ<sup>4</sup>.

C'est elle que Dieu a faite dépositaire de Sa Parole et de Ses ordonnances;  
Par elle, Dieu déclare Sa volonté, enseigne Ses voies;  
Par elle, Dieu bénit les États et les familles;

<sup>1</sup> Heb., xii, 22. -Ap., xxi, 2. - <sup>2</sup> II Cor., vi, 16.

<sup>3</sup> Eph., v, 23, 24. - Apoc., xix, 7.

<sup>4</sup> 1 Cor., xii, 27. - Eph., v, 23.

[p. 2]

Par elle, on rend à Dieu le culte qui Lui est dû;

Par elle, enfin, et par elle seule, on peut atteindre le but que Dieu S'est proposé en créant l'homme, le but que toute créature attend.

La Chrétienté est l'ensemble des peuples qui font profession de croire en Jésus - Christ, et dont les chefs, sacrés dans l'Église, reconnaissent que leur pouvoir vient de Dieu;

Qu'ils ne sont que les vicaires de Jésus - Christ, en attendant qu'il vienne régner Lui-même;

Qu'ils doivent, eux et leurs sujets, recevoir l'instruction et la grâce par les ministères établis dans l'Église.

Unis par l'alliance qu'ils ont faite avec Dieu,

Par les droits et les devoirs, les avantages et les responsabilités qui en résultent,

Par la doctrine de Jésus - Christ, reconnue comme la base du droit des gens et de toutes les transactions internationales,

Ces peuples, toutefois, sont distincts l'un

<sup>1</sup> Rom., viii, 19.

[p. 3]

de l'autre, et gouvernés chacun par son légitime souverain, dont le pouvoir n'est ni augmenté ni diminuée, mais sanctifié par la vraie foi qu'il professe, et par l'onction sainte qu'il a reçue.

C'est à l'Église, dans la personne de ses évêques et de ses prêtres;

A la Chrétienté, dans la personne de ses rois et de ses princes,

Que nous présentons ce Témoignage.

Pontifes et monarques, ne le méprisez pas, nous vous en conjurons, au Nom et pour l'amour de Jésus - Christ, votre Chef et le nôtre!

Il nous jugera, si nous sommes coupables de présomption et d'orgueil;

Il vous jugera vous-mêmes, si vous refusez d'écouter, ceux qu'il vous envoie.

[p. 4]

## CHAPITRE 1.

### Le Dessein de Dieu.

Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre, et tout ce qu'ils contiennent.

Ensuite, il fit l'homme à Son image et à Sa ressemblance, pour assujettir la terre et dominer sur tous les animaux.

Et Dieu vit que tout ce qu'Il avait fait était très - bon.

Il dit à l'homme: « Tu mangeras de tout arbre du jardin; quant à l'arbre de la science du bien et du mal, tu n'en mangeras point; car du jour où tu en mangeras, tu mourras<sup>1</sup>. »

L'homme désobéit à Dieu, mangea le fruit défendu. Ainsi<sup>2</sup>, par l'homme, le péché entra

<sup>1</sup> Gen, I, II, III.

<sup>2</sup> Rom., V, 12.

dans le monde, et par le péché, la mort! La mort pour l'homme et pour toutes les créatures.

Mais Dieu, Qui est riche en miséricorde, et Qui à tant aimé le monde, envoya pour notre salut Son Fils unique et bien-aimé, et le Verbe fut fait chair<sup>1</sup>, et il habita parmi nous.

Dans Sa personne, il unit indissolublement à la divinité la race d'Abraham et d'Adam<sup>2</sup>.

Par Sa vie sainte, Il prouva qu'Il était l'Agneau sans tache.

Par Sa mort, Il offrit pour nous le sacrifice parfait; et le Père agréa solennellement Son offrande en Le ressuscitant des morts, en Le faisant asseoir à Sa droite, en Lui donnant le Saint-Esprit, pour Le répandre sur ceux qui croient, pour leur communiquer la vie ressuscitée, la vie qui ne mourra jamais. Quiconque vivra de cette vie et sera vainqueur s'assoira [sic] sur Son trône, comme Lui-même vainqueur S'est assis sur le trône de Son Père<sup>3</sup>. C'est dans l'éternelle immutabilité de ce royaume que s'accomplira le dessein du Créateur; le monde a venir assujetti à l'homme, l'homme couronné

<sup>1</sup> Jean, I, 14.

<sup>3</sup> Apoc., III, 3.

<sup>2</sup> Heb., II, 16.

de gloire et d'honneur, établi roi sur toutes les œuvres de Ses mains<sup>1</sup>.

Ainsi, dans un premier mystère, celui d'Adam créé à Son image, Dieu a révélé la gloire future de l'homme, la stabilité future de l'univers sous son empire.

Dans un autre mystère, celui d'Ève formée d'une côte d'Adam, Il a révélé la gloire future de l'Église.

Il est écrit: « Dieu envoya un profond sommeil à Adam, tira une de ses côtes, en forma la femme, et à sa vue Adam s'écria: Voilà maintenant l'os de mes os, la chair de ma chair. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils seront deux en une selle chair<sup>2</sup>. »

Saint Paul applique ces paroles à l'Église Jésus - Christ a aimé l'Église jusqu'à Se livrer pour elle..... Celui qui aime sa femme s'aime lui - même, car nul ne hait sa propre chair; au contraire, il la nourrit et en a soin, comme Jésus - Christ a soin de l'Église, car nous sommes les membres de Son corps, Sa chair et Ses os. Et il conclut par les paroles mêmes d'A-

<sup>1</sup> Heb., II, 6-9.

<sup>2</sup> Gen., II, 21-24.

dam: « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils seront deux en une selle chair. Ce sacrement est grand, en Jésus-Christ et l'Église<sup>1</sup>. »

O mystère glorieux! L'Église Épouse de Jésus - Christ, formée de Sa chair et de Ses os! Infiniment et à jamais inférieure à Sa divinité, sans doute, mais élevée pour toujours à Son trône et partageant Sa gloire! O condescendance infinie! Le Fils de Dieu, au prix de Ses

souffrances et de Sa mort, veut faire de nous Son Église pure, sainte, irrépréhensible et glorieuse!

Cela s'accomplira, parce que cela est écrit; Cela s'accomplira, lorsque le Seigneur entrera dans son règne.

Le premier devoir de l'Église est de garder jusqu'à la fin cette espérance, de se tenir toujours prête à paraître devant l'Époux, de désirer ardemment et de hâter Son retour des cieux, où Il est allé nous préparer la place, et d'où Il reviendra nous prendre avec Lui, afin que nous soyons où Il est<sup>2</sup>. La femme qui enfante est dans la douleur, parce que son heure est venue;

<sup>1</sup> Eph., v, 25, 32.

<sup>2</sup> Jean, xiv, 2, 3.

[p. 8]

puis, la joie d'avoir mis un homme au monde lui fait oublier son angoisse. De même, en l'absence du Seigneur, l'Église est triste; mais à Son retour elle se réjouira, et nul ne lui ravira sa joie<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> 1 Jean, XVI, 21, 23.

[p. 9]

## CHAPITRE II.

### Les moyens pour accomplir le dessein de Dieu.

Tel est l'éternel dessein de Dieu sur Son Église.

Pour l'accomplir, Il a établi deux moyens les sacrements et les ministères:

Les sacrements, qui opèrent sur l'individu;

Les ministères, sur le corps de Christ, l'Église.

Les sacrements, qui correspondent à la vie pure, sainte, parfaite de Jésus - Christ dans la chair, où Il a été notre modèle;

Les ministères, qui correspondent au témoignage qu'Il a rendu de Dieu le Père, en Le révélant, en faisant Ses œuvres, en portant Son message, en introduisant l'Évangile parmi les hommes.

[p. 10]

## CHAPITRE III.

## Les Sacrements.

Le Seigneur en a Lui-même institué deux principaux;

Principaux, c'est-à-dire qui ont plus directement, plus immédiatement rapport à la vie nouvelle et immortelle que Dieu nous a donnée en Son Fils;

Deux, savoir le Baptême <sup>1</sup> et l'Eucharistie <sup>2</sup>

### LE BAPTÊME.

Il nous communique cette vie nouvelle, qui nous fait renaître en Jésus - Christ, le second Adam, le Père des siècles à venir <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Matth., xxviii, 19. -

<sup>2</sup> Matth., xxvi, 26, 28. - Jean, iii, 5. Jean, vi, 48-58.

<sup>3</sup> Ésaie, ix, 5.

[p. 11]

Au Baptême, c'est avec de l'eau, et par la résurrection de Jésus - Christ <sup>1</sup> que Dieu nous lave de nos péchés. C'est par l'eau de la régénération et le renouvellement du Saint-Esprit que Dieu nous sauve dans Sa miséricorde <sup>2</sup>, et que nous, qui étions morts en nos péchés <sup>3</sup>, nous renaissions enfants de Dieu, non du sang ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu <sup>4</sup>.

Cette vie nouvelle et régénérée nous fait membres du corps de Jésus - Christ <sup>5</sup> ressuscité pour ne plus mourir <sup>6</sup>, branches vivantes de la vraie vigne que le Père a plantée <sup>7</sup>.

Par le Baptême, enfin, nous sommes ensevelis avec Christ, en Sa mort <sup>8</sup>; notre vieil homme est crucifié avec Lui; le corps du péché est détruit, afin que, comme Jésus - Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous marchions aussi en nouveauté de vie, nous considérant comme morts au péché, comme vivant à Dieu, en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le Baptême est la ligne de démarcation, la

<sup>1</sup> Pierre, iii, 21. <sup>5</sup> Éph., v, 30.

<sup>2</sup> Tit., iii, 3 <sup>6</sup> Rom., vi, 9.

<sup>3</sup> Éph., ii, 1-5. <sup>7</sup> Jean, xv, 5.

<sup>4</sup> Jean, i, 12, 13. <sup>8</sup> Rom., vi, 4, 11.

[p. 12]

seule, entre l'Église et le monde; toute distinction ou dénomination, tendant à ne considérer comme le peuple de Dieu qu'une partie des baptisés, est une invention humaine, arbitraire et schismatique.

## L' EUCHARISTIE.

Elle entretient la vie régénérée, elle la développe, la fortifie, et en assure efficacement l'activité.

Dans l'Eucharistie, nous mangeons la chair et nous buvons le sang de Jésus-Christ pour entretenir continuellement en nous la vie nouvelle, que le Baptême nous a communiquée. Le pain, qui <sup>1</sup> est rompu dans l'Église de Jésus-Christ, est réellement et en vérité la communion de Son corps immortel et glorieux, principe et source de la vie éternelle. Le calice, qui est béni dans l'Église de Jésus-Christ, est réellement et en vérité la communion de Son sang, par lequel nous sommes tous abreuvés

<sup>1</sup> 1 Cor., x, 16.

[p. 13]

d'un même Esprit<sup>1</sup>; c'est le vin du royaume <sup>2</sup>, le vin de la joie, le calice du salut.

Ce sacrement opère, entre le Chef et les membres, une telle unité, Lui en eux, et eux en Lui, que les vertus de Son humanité glorifiée doivent être produites par eux naturellement, spontanément, comme le raisin par les ceps de la vigne, car il est écrit: «Celui qui mange Ma chair et boit Mon sang demeure en Moi, et Je demeure en lui. Comme Mon Père, Qui M' a envoyé est vivant, et que Je vis par Mon Père, de même, celui qui Me mange vivra aussi par Moi<sup>3</sup>.» Et ailleurs: «Celui qui demeure en Lui doit marcher comme Il a marché Lui-même<sup>4</sup>. »

L'Eucharistie est la selle nourriture spirituelle des enfants de Dieu; tout autre aliment est une invention humaine, arbitraire et stérile.

<sup>1</sup> 1 Cor. xii, 13.

<sup>3</sup> Jean, vi, 56-57.

<sup>2</sup> Marc, xiv, 28.

<sup>4</sup> 1 Jean, ii, 6.

[p. 14]

### III

## COROLLAIRE.

L'Église de Dieu n'est ni une abstraction, ni une société qui dépende des hommes. L'Église est un Corps, dont la constitution immuable émane directement de Dieu, et subsiste en vertu de symboles visibles, palpables, d'institution divine aussi bien que l'Église elle-même.

Ces symboles ne sont pas de vains signes, destinés seulement à exprimer certaines vérités, à conserver la mémoire de certaines bénédictions obtenues par une autre voie; ils opèrent la réalité qu'ils expriment; ils scellent en nous l'alliance de Dieu, les grâces et les responsabilités de cette alliance, les grâces qu'elle renferme, les responsabilités qu'elle

impose. Quand on les a reçus, on ne peut plus reculer; il faut atteindre le terme final du salut ou de l'apostasie. Mais insuffisants par eux-mêmes à opérer aucune œuvre spirituelle, en cela précisément ils servent à nous éprouver; proposés à notre loi, ils en sont la pierre

[p. 15]

de touche; acceptés par elle, ils en sont le triomphe.

Pour les administrer, il faut en obtenir le pouvoir de Jésus-Christ, soit immédiatement comme les Apôtres seuls, soit par l'ordination, comme tous les autres serviteurs de Son Église.

[p. 16]

## CHAPITRE IV

### Les Ministères.

Notre-Seigneur Jésus-Christ Qui est par excellence, le ministre du vrai tabernacle <sup>1</sup>, pour révéler le Père et sanctifier l'Église, réunit en Lui seul ces quatre offices:

*Apôtre* <sup>2</sup> de notre confession, Envoyé de Dieu <sup>3</sup>, Il a prouvé la sagesse qu'Il en avait reçue, par Sa doctrine, Sa conduite et Ses préceptes.

*Prophète* <sup>4</sup>, Puissant en œuvres et en paroles, Il nous a révélé les mystères de Dieu. *Évangéliste* <sup>5</sup>, Il a prêché la bonne nouvelle aux pauvres, Il a guéri les malades.

<sup>1</sup> Héb., viii, 2.

<sup>2</sup> Héb. iii., 1

<sup>3</sup> Jean iii, 34.

<sup>4</sup> Luc, xxiv, 19. – Act., iii, 22.

<sup>5</sup> Matth., xi., 5

[p. 17]

Pasteur <sup>1</sup>, Il a donné Sa vie pour Ses brebis.

En Lui donc toute plénitude est contenue <sup>2</sup>, et nous avons tous reçu de Sa plénitude<sup>3</sup>.

Au commencement, Il a rempli ces quatre ministères en personne. Depuis qu'Il est au ciel, Il continue, et, jusqu'à la fin des siècles, Il continuera de les remplir dans la personne de Ses membres; - non pas d'un seul, mais de plusieurs. Les concentrer dans un seul, ce serait attribuer à un homme la plénitude, qui n'appartient qu'au Fils de Dieu. Il les distribue à plusieurs; chacun remplit sa fonction, aucun ne doit usurper la fonction d'un autre, parce qu'aucun ne peut dire à un autre: Je n'ai pas besoin de ton secours <sup>4</sup>.

«Étant monté en haut, nous dit l'Apôtre<sup>5</sup>, Il a donné des dons aux hommes... Lui-même donc a donné les uns pour être Apôtres, les autres pour être Prophètes, les autres

pour être Évangélistes, les autres pour être Pasteurs et Docteurs, pour le perfectionnement des saints pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du Corps de Christ; jusqu'à ce que

<sup>1</sup> Jean, x, 10.

<sup>2</sup> Coloss., 1, 10; ii, 9.

<sup>3</sup> Jean, 1, 16, 17.

<sup>4</sup> 1 Cor., xii, 21.

<sup>5</sup> Éphés., iv, 8-16

#### [p. 18]

nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme parfait, il la mesure de la parfaite stature de Christ; afin que nous ne soyons plus des enfants flottants et emportés çà et là à tous vents de doctrines, par la tromperie des hommes, et par leur ruse à séduire artificieusement; mais afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses, en Celui Qui est le Chef, c'est-à-dire Christ, duquel tout le corps bien ajusté et serré ensemble par toutes les jointures du fournissement, prend l'accroissement du corps, selon la vigueur qui est dans la mesure de chaque partie pour l'édification de soi-même, en charité. »

Ces dons ne sont pas des influences impersonnelles et abstraites; ce sont des hommes, et des hommes vivants. Il a donné les uns Apôtres, les autres Prophètes, etc., etc.; τοῦς, et non τὰ, des hommes, et non des choses.

Il les a donnés pour un temps qui n'est pas encore écoulé, pour une œuvre qui n'est pas encore achevée. Les saints ne sont pas encore perfectionnés, le corps de Christ n'est pas encore édifié, nous ne sommes pas encore parvenus tous à l'unité de la foi, à l'état d'homme

#### [p. 19]

parfait; l'Église n'est pas encore la vierge sans tache, prête pour les noces de l'Agneau <sup>1</sup>.

Il faut de toute nécessité que cette œuvre soit accomplie <sup>2</sup>, et, pour l'accomplir, il faut de toute nécessité le concours des quatre ministères.

Chacun d'eux, en effet, correspond à une faculté dans l'homme, à une classe d'hommes dans l'Église:

Les Apôtres, à la volonté;

Les Prophètes, à l'imagination;

Les Évangélistes, à l'intelligence,

Les Pasteurs, à la sensibilité.

Les Apôtres, à ceux qui ont besoin surtout du joug de l'autorité, de la parole de sagesse;

Les Prophètes, à ceux qui ont des aptitudes ou des tendances spirituelles plus prononcées;

Les Évangélistes, à ceux qui s'égarerent par ignorance, ou qui persévèrent dans l'égarement par faiblesse ou désespoir.

Les Pasteurs, aux âmes tendres, affectueuses, sympathiques, affligées.

<sup>1</sup> Apoc., xix, 7.

<sup>2</sup> 1 Cor., xiii, 10.

[p. 20]

Chacun d'eux, enfin, a son caractère et sa fonction distincts, définis par la sainte Écriture.

Les Apôtres ne relèvent que de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils en reçoivent directement et immédiatement leur vocation et leur investiture.

Ils sont les chefs et les gouverneurs suprêmes de l'Église catholique,

Les sources de la saine doctrine et de l'enseignement,

Le centre de l'autorité, de la vérité, de l'unité,

Les organes du Saint-Esprit, pour marquer du sceau de Dieu les croyants, pour ordonner les prêtres et consacrer les évêques.

Ce fut aux Apôtres que le Seigneur donna les clefs du royaume <sup>1</sup>, emblème et gage de Son gouvernement sur la terre.

Dans ce but, Il les retint constamment près de Lui, pour les instruire et les purifier <sup>2</sup>, par Sa parole, avant Sa mort; après Sa résurrection,

<sup>1</sup> Matth., xvi, 19; xviii,

<sup>2</sup> Jean, xv, 3, 18. - Jean, xx, 23.

[p. 21]

Il confirma leur foi, ouvrit leur esprit à l'intelligence des Écritures <sup>1</sup>, les chargea, eux seuls directement et immédiatement, d'instruire (ou faire disciples), et de baptiser tous les peuples<sup>2</sup>.

Ce fut, en conséquence, dans la doctrine et dans la communion des Apôtres que persévérèrent les premiers fidèles <sup>3</sup>;

Ce fut aux pieds des Apôtres qu'ils déposèrent le prix de leurs maisons et de leurs biens <sup>4</sup>;

Pour l'institution des Diacres <sup>5</sup>, ce fut aux Apôtres à convoquer l'assemblée, à régler le mode d'élection, à déterminer leurs fonctions, à leur conférer le pouvoir par l'imposition des mains.

Ce furent les Apôtres qui se réunirent pour délibérer de tout ce qui concernait la doctrine et la discipline de l'Église.

Enfin, quand l'Église fut dispersée, il ne resta dans Jérusalem, comme centre et lieu d'unité, que les Apôtres <sup>6</sup>.

Les Apôtres sont donc les fondements <sup>7</sup>, non

<sup>1</sup> Luc, xxiv, 45.

<sup>2</sup> Matth., xxviii, 18, 20.

<sup>3</sup> Act., ii, 42.

<sup>4</sup> Act., iv, 34.

<sup>5</sup> Act., vi, 2.

<sup>6</sup> Act., viii, 1.

<sup>7</sup> Eph., ii, 20. - Apoc., xxi, 14.

[p. 22]

d'une église, mais de l'église, une, sainte, catholique, et par conséquent apostolique; - la base, qui doit porter les pierres vivantes du temple spirituel et les maintenir dans l'unité.

Les Prophètes révèlent à l'Église la pensée intime de Dieu, non comme doctrine ou précepte, - l'Église n'en reçoit que des Apôtres <sup>1</sup>; - mais comme lumière, pour éclairer les Apôtres dans le gouvernement de l'Église,

Dévoiler les mystères cachés dans la Loi et dans les prophéties,

Déclarer le dessein de Dieu sur les serviteurs qu'Il appelle aux saintes fonctions du sacerdoce <sup>2</sup>.

Ce ministère est le complément de l'apostolat, et, à ce titre, les Prophètes sont, avec les Apôtres, le fondement sur lequel l'Église est bâtie.

Les Évangélistes reçoivent l'ordination et une double mission des Apôtres:

<sup>1</sup> I Pierre, iii, 2.

<sup>2</sup> I Tim., i, 48; iv, 44. - II Tim., 1, 6.

[p. 23]

1° Du sein de l'Église apostolique, ils portent au milieu du monde la vérité, la vie <sup>1</sup>;

La vérité, annonçant le royaume, le jugement qui approche, le refuge et le salut que Dieu nous donne dans Son l'Église;

La vie, guérissant les malades, chassant les démons, ressuscitant les morts, administrant le baptême.

Ont-ils converti et baptisé les néophytes d'une contrée, ils s'en vont ailleurs prêcher l'Évangile.

2° Dans l'Église, ils rappellent aux enfants de Dieu les premiers principes de la doctrine de Christ <sup>3</sup>; la manière dont Il nous lave de nos anciens péchés <sup>4</sup>. Ils doivent constamment veiller à ce que les fidèles soient affermis dans la connaissance; ils ont, par conséquent, une large part à l'instruction, au progrès et au perfectionnement des saints qui sont déjà incorporés à l'Église.

Aux Pasteurs et Docteurs, les Apôtres confient

<sup>1</sup> Rom., x, 15.

<sup>2</sup> Matth., x, 5-8. - Jean, i, 12.

<sup>3</sup> Hébr., vi, 1

<sup>4</sup> Pierre, i, 9-12.

[p. 24]

fient Je gouvernement spirituel des églises particulières <sup>1</sup>.

La différence entre le Pasteur et l'Apôtre est essentielle, quant  
à l'étendue de la juridiction;  
à la nature du ministère;  
au nombre des ministres.

L'étendue de la juridiction.

Appelés et envoyés immédiatement par le Seigneur Lui-même, les Apôtres ont la  
suprême direction de l'Église universelle; leur juridiction est souveraine et illimité.

Appelés par le Seigneur, mais ordonnés par les Apôtres, les Pasteurs gouvernent les  
églises locales, par la délégation et sous l'autorité des Apôtres. Leur juridiction subalterne est  
restreinte à leurs diocèses.

L'Apôtre, en limitant son ministère à une contrée, agit, non comme Apôtre, mais  
comme évêque;

L'évêque, en réclamant une juridiction universelle

<sup>1</sup> Act., xiv, 23. - Hébr., xiii, 17. - I Thess., v, 12. - Act. xx, 28. - I Pierre, v, 1-4.

[p. 25]

universelle, usurpe les attributions et le caractère de l'Apôtre.

La Prêtrise chrétienne a son développement universel dans les Apôtres; son exercice  
partiel et limité dans les ministres des églises particulières.

De cette Prêtrise, les Apôtres sont l'Épiscopat universel et suprême; les Pasteurs et  
Docteurs sont associés, mais subordonnés aux Apôtres, pour en exercer les fonctions,  
chacun à son degré, dans les églises particulières. Et il n'est pas plus possible à tous les  
évêques réunis, qu'à un seul, de remplir l'office et le devoir essentiel de l'Apôtre. Cette  
impossibilité résulte de la nature même des choses et de la constitution de Dieu. C'est par  
les Apôtres, et par les Apôtres seuls, que, du haut du ciel, Jésus-Christ gouverne ici-bas Son  
Église.

La nature du ministère.

Seul dispensateur de l'Esprit de vie, l'Apostolat est la source et la force des autres  
ministères.

Tout ministère dans l'Église est un ministère de vie;

[p. 26]

L'Apostolat est le seul qui communique l'Esprit de vie Lui-même.

C'est par l'Apostolat que Jésus-Christ baptise du Saint-Esprit <sup>1</sup>; le Seigneur seul a reçu le Saint-Esprit, et c'est par les Apôtres seuls qu'Il Le confère. Témoins Pierre et Jean, qui s'empressent d'aller de Jérusalem à Samarie imposer les mains, et communiquer ainsi le Saint-Esprit aux fidèles convertis et baptisés par le Diacre Philippe <sup>2</sup>.

Le nombre des ministres.

Par la nature même de leurs fonctions, le nombre des autres ministres est nécessairement illimité, car il doit toujours se proportionner aux besoins de l'Église et croître avec eux; Le nombre des Apôtres est limité, car en eux réside le pouvoir souverain, essentiellement incompatible avec un nombre vague et illimité de dépositaires.

Le nombre des Apôtres fut fixé à douze par le Seigneur Lui-même <sup>3</sup>.

Tels sont les quatre principaux ministères de

<sup>1</sup> Matth., iii, 11.

<sup>2</sup> Act., viii, 14-17.

<sup>3</sup> Matth. x, 1; xix., 28. – Act., i, 15-26.

[p. 27]

l'Église. Sans leur concours, elle n'atteindra jamais la parfaite mesure de vie spirituelle et de puissance divine qu'elle doit avoir et manifester, comme corps de Christ. Ils lui sont indispensables, mais ils ne la constituent pas. Ils en sont les membres influents, mais comme les autres, c'est dans le corps même qu'ils puisent tout ce qu'ils ont d'activité, de force, de vie. C'est dans le corps que réside le Saint-Esprit; ce corps est la société de tous ceux qui ont reçu le Baptême; les ministres en sont, pour l'amour de Jésus, les serviteurs <sup>1</sup>, et l'efficacité de leurs fonctions se mesure au degré où le corps est animé de la vie de Dieu au degré où il est rempli de vérité, de charité, de justice.

Ce sont les baptisés qui constituent le corps. Chacun recevant des autres la part de vertu divine que chacun a mission de communiquer, « le corps entier, fermement serré ensemble par toutes ses jointures, selon la vigueur qui est en chaque partie, doit grandir jusqu'à la parfaite stature de Christ <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> II Cor., iv, 5.

<sup>2</sup> Éph., iv, 16.

[p. 28]

## CHAPITRE V.

### Notes ou Caractères de l'Église.

Telle est la constitution immuable et la forme essentielle de la seule Église, qui ait été bâtie sur la pierre, et contre laquelle ne prévaudront pas les portes de l'enfer <sup>1</sup>;

De la seule Église, à laquelle, dans la personne des Apôtres, Jésus-Christ ait promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles <sup>2</sup>;

De la seule Église, dans laquelle il faille observer la loi de Dieu, faire Sa volonté, glorifier Son Nom, Lui offrir un culte en esprit et en vérité <sup>3</sup>; la seule, de laquelle s'élèvent, comme l'encens vers le trône de Dieu, les prières de tous les saints, les supplications, les intercessions

<sup>1</sup> Matth., xvi, 18.

<sup>2</sup> Matth., xxviii, 20.

<sup>3</sup> Jean, iv, 23, 24.

[p. 29]

intercessions et les actions de grâces, pour tous les hommes <sup>1</sup>;

En un mot, de l'Église une, sainte, catholique et apostolique.

Une,

Par la communion de tous ses membres à une seule vie, provenant d'une seule source, alimentée par une seule et même nourriture;

Une, par un seul Esprit demeurant en elle;

Une, par sa constitution primitive et immuable;

Une, intérieurement;

Une, extérieurement;

Intérieurement;

Une, par la pensée;

Une, par la foi;

Une, par la charité;

Extérieurement;

Une, dans son culte;

Une, dans ses sacrements et ses ministères;

Une, comme le corps de l'homme est un <sup>2</sup>;

Une, enfin, comme sont un le Fils et le Père <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> I Tim., ii, 1. - Apoc., viii, 3, 4.

<sup>2</sup> I Cor.; xii, 12.

<sup>3</sup> Jean, xvii, 21-23.

[p. 30]

Sainte,

Comme l'Épouse de Celui Qui est le Saint

de Dieu;

Sainte, comme l'habitation du Très-Haut, le temple du Saint-Esprit <sup>1</sup>,

Sainte, produisant les fruits du Saint-Esprit, la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la foi, la modestie, la continence <sup>2</sup>;

Sainte, manifestant les dons du Saint-Esprit, le don de sagesse, de science, de foi, de guérisons, de miracles, de prophéties, de discernement des esprits, le don de parler diverses langues, et le don de les interpréter <sup>3</sup>;

Sainte, comme le sacrifice <sup>4</sup> vivant, saint et agréable, continuellement offert à Dieu par le Souverain Sacrificateur Jésus-Christ, Qui est assis à Sa droite.

Catholique,

Elle a une surabondance de vie, qu'elle dispense avec libéralité;

<sup>1</sup> II Cor., VI, 16.

<sup>2</sup> Galat., v, 22.

<sup>3</sup> II Cor., xii, § 11.

<sup>4</sup> Rom., xii, 1.

[p. 31]

Remplie du Saint-Esprit; elle désire vivement en faire part à tous les hommes.

Elle envoie ses Apôtres et ses Prophètes, ses Evangélistes et ses Pasteurs par tout le monde, prêcher l'Evangile à toute créature, établir la justice et la paix sur toute la terre, appeler tous les hommes au salut, en leur disant: « Ce que nous avons vu et entendu, nous vous le déclarons, afin que vous ayez communion avec nous, et que notre communion soit avec le Père et avec Son Fils Jésus-Christ <sup>1</sup>. »

Apostolique,

Envoyée par le Fils de Dieu, comme Il a été envoyé par le Père <sup>2</sup>, avec la plénitude de Ses bénédictions pour les enfants des hommes;

Apostolique par sa forme et ses fonctions, elle conserve les ministères qui lui furent donnés au commencement, Apôtres, Prophètes, Evangélistes et Pasteurs.

Elle a des Apôtres envoyés, « non de la part des hommes, ni par aucun homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père <sup>3</sup>; » des Apôtres

<sup>1</sup> 1 Jean, 1, 3.

<sup>2</sup> Jean, xx, 21.

<sup>3</sup> Galat., i, 1.

[p. 32]

Apôtres qui, par l'imposition des mains, ordonnent tous les autres ministres, et confèrent le Saint-Esprit à tous ses membres;

Apostolique dans tout son être, dans tous ses actes, elle enseigne à tous les hommes la nature de Dieu, Son éternel dessein, et la profondeur de Ses conseils; elle a dans le cœur Sa loi, dans l'esprit Sa sagesse, sur les lèvres Sa vérité, dans la main Sa puissance pour sauver ou punir, Sa paix et Sa charité dans toutes ses voies.

Elle présente le miroir de la vérité à tous, aux individus, aux familles, aux empires.

Elle enseigne aux rois et aux sujets, aux pères et aux enfants, aux serviteurs et aux maîtres, à comprendre, à respecter, à manifester, dans toutes les relations de la vie, la dignité de l'homme, l'élu de Dieu.

Lumière du monde <sup>1</sup>, elle dispose tout avec ordre dans la société; Sel de la terre elle la préserve de la dissolution et la sanctifie.

Une, sainte, catholique et apostolique,  
Pas seulement de nom, mais en réalité;

<sup>1</sup> Matth., v, 14.

<sup>2</sup> Matth., v, 13.

[p. 33]

Pas seulement dans la forme, mais dans son essence;

Pas seulement dans l'ensemble, mais dans l'individualité même, en ce sens que chacun des baptisés est membre intelligent et actif d'un corps, qui, dans toutes ses parties, est pénétré de ces caractères d'unité, de sainteté, de catholicité, d'apostolicité.

[p. 34]

## CHAPITRE VI.

### Les deux Témoins.

Telle, l'Église rend témoignage à Dieu, et Dieu lui rend témoignage.

Le témoignage de deux est digne de foi.

La Loi ne permettait de mettre à mort que sur la parole de deux ou trois témoins<sup>1</sup>. C'est aussi par un double témoignage que Dieu a résolu de condamner le monde des impies.

Sur la terre, Notre-Seigneur Jésus-Christ, en déclarant ce qu'Il savait, ce qu'Il avait vu et entendu, en faisant la volonté de Dieu, rendit témoignage à Son Père<sup>2</sup>; et le Père, Qui

<sup>1</sup> Deut., xvii, 6; xix, 15.

<sup>2</sup> Jean, viii, 26, 38.

[p. 35]

L'avait envoyé, Lui rendit témoignage par les œuvres dont Il Lui donna le pouvoir<sup>1</sup>.

De même, parmi les nations, l'Église, en déclarant ce qu'elle sait, ce qu'elle a vu et entendu, en accomplissant toute justice, rend témoignage à Jésus-Christ; et Jésus-Christ

rend témoignage à l'Église par le Saint-Esprit, Qui personnellement demeure, parle et agit en elle.

C'est la parole même du Seigneur: « Lorsque le Consolateur sera venu, lequel Je vous enverrai de la part de Mon Père, Il rendra témoignage de Moi; et vous aussi, vous Me rendrez témoignage, parce que vous avez été des le commencement avec Moi <sup>2</sup>. »

C'est la parole des Apôtres: « Nous sommes, dit saint Pierre, les témoins de Jésus-Christ, et le Saint-Esprit aussi, que Dieu a donné à ceux qui Lui obéissent <sup>3</sup>. »

« Comment échapperons-nous, dit Saint Paul, si nous négligeons un si grand salut, annoncé premièrement par le Seigneur, et confirmé ensuite par ceux qui l'ont appris de Lui; Dieu Lui-même appuyant leur témoignage

<sup>1</sup> Jean, viii, 18; x, 38.

<sup>2</sup> Jean, xv, 26, 27.

<sup>3</sup> Act., v, 32.

[p. 36]

par des prodiges et par les dons du Saint-Esprit <sup>1?</sup> »

Sans ce double témoignage, « Dieu manifesté en chair » n'est pas complètement révélé aux hommes par l'Église le ministère de grâce n'est pas rempli, le monde n'est pas sans excuse.

Mais quand Dieu permet à Son Église de rendre un pareil témoignage, Il n'a rien de plus à faire pour le salut des hommes; et c'est en le rejetant que le monde mettra le comble à son péché.

<sup>1</sup> Heb., ii, 3.

<sup>2</sup> Tim., iii, 10.

[p. 37]

## CHAPITRE VII.

### Décadence.

La sainte Écriture nous aide à comprendre le mystère du royaume, tel qu'il fut révélé par l'Esprit aux saints Apôtres et Prophètes, tel qu'aux premiers jours il fut manifesté dans l'Église, et, par elle, aux Puissances et aux Principautés dans les cieux <sup>1</sup>.

Mais de cette vision de béatitude et de gloire, – gloire qui consiste dans la justice, la paix et la joie du Saint-Esprit, non dans la pompe et les grandeurs terrestres, – si nous demandons la réalité à ceux qui ont reçu le Baptême;

Si, la Bible à la main, nous cherchons

Ce corps, où les enfants de Dieu, consommés

<sup>1</sup> Éph., iii, 40.

[p. 38]

en un, manifestent la sainteté, la pureté, la vérité, qui sont leur propre caractère;

Ce ministère de l'Esprit, plus glorieux que celui de la lettre <sup>1</sup>;

Ce peuple qui rend témoignage devant tous les hommes que Dieu est son Père, et à qui Dieu, par les œuvres de l'Esprit, rend témoignage qu'ils sont Ses enfants;

Que trouvons-nous?

Hélas! au lieu de tendre à la perfection, l'Église est déchue! L'ordre établi de Dieu, pour un but, qui, tant s'en faut, n'est pas encore atteint, a été défiguré dans ses plus belles proportions, privé de ses plus nobles parties.

Le ministère de Christ, le plus nécessaire à Son Église, celui par lequel Il baptise du Saint-Esprit, l'Apostolat, dont la mission, hélas! est loin d'être accomplie, a disparu!

La parole du Seigneur dans la bouche des Prophètes, objet de crainte d'abord, ensuite de mépris, a cessé de se faire entendre, et le peuple de Dieu a été condamné au silence de la mort.

<sup>1</sup> Il Cor., iii, 8.

[p. 39]

On a éteint l'Esprit, et, dès lors, Il a cessé de rappeler Jésus à des hommes persuadés qu'ils n'avaient plus besoin de rien. Il a cessé de manifester les puissances du siècle à venir à des hommes qui préféraient au royaume de Dieu l'héritage du monde.

Où retrouver les véritables caractères de l'Église, une, sainte, catholique et apostolique? On peut se faire illusion à soi-même, on ne trompe pas Dieu.

Sans l'unité, qui est la base, les autres marques sont impossibles. Or, l'Église est divisée en une multitude de sectes.

La sainteté dont le Seigneur, au prix de Son sang, a doté Son Église, est celle d'un corps parfaitement uni, d'un corps visible et complet dans toutes ses parties, dont chaque membre, selon sa mesure, manifeste la sainteté; dont tous les membres, par leur communion et une assistance mutuelle, tendent sans cesse à devenir parfaits.

A moins d'être une, l'Église ne peut être catholique. L'unité rompue, il n'y a plus de corps, mais des membres éparés; il n'y a plus d'Église, mais des sectes.

A moins d'être une, sainte et catholique,

[p. 40]

l'Église ne peut pas être apostolique. C'est à l'Église une, sainte et catholique, à elle seule, que Dieu a donné Ses Apôtres; et c'est d'elle seule que procèdent les Apôtres pour rendre témoignage et répandre la vie.

L'Église, telle qu'elle est, ne peut envoyer aux nations païennes que des missionnaires de sectes. Elle n'a point d'Apôtres, parce qu'elle n'est plus ni une, ni sainte, ni

catholique. Elle n'est plus, et ne peut être ni une, ni sainte, ni catholique, parce qu'elle n'a point d'Apôtres.

Les Anges n'ont pas gardé leur dignité première<sup>1</sup>;

Les hommes, avant le déluge, ont éteint la lumière que Dieu, par Adam, leur avait transmise;

Les Juifs ont méprisé le dessein de Dieu, et crucifié le Sauveur<sup>2</sup>;

Les Baptisés? Ils sont déchus de la condition glorieuse à laquelle Dieu, dès l'origine, avait élevé l'Église.

Lucifer est tombé, au ciel même!

Adam, au Paradis,

<sup>1</sup> II Pierre, 2, 4. – Jude, 6.

<sup>2</sup> I Cor., ii, 8.

[p. 41]

Israël, au pied du Sinai,

L'Église? Dès l'âge apostolique!

Envoyé par Son Père, premièrement aux brebis perdues de la maison d'Israël, le Seigneur envoie Ses Apôtres, premièrement aux Juifs,

Et les Apôtres d'obéir.

Le jour même de la Pentecôte, Pierre leur dit: « Convertissez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au Nom de Jésus-Christ pour la rémission des péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit, car c'est à vous et à vos enfants que la promesse a été faite<sup>1</sup>. »

Peu de jours après, au Temple, il leur dit « C'est à vous premièrement que Dieu, ayant ressuscité Son Fils Jésus, L' a envoyé pour vous bénir<sup>2</sup> »

Les Juifs ne reçurent ni la bénédiction de Dieu, ni les Apôtres, pas plus qu'ils n'avaient reçu le Seigneur Lui-même.

Mais le témoignage rendu par le Saint-Esprit et par les Apôtres dans l'Église de Jérusalem suffit pour éprouver et sauver le petit nombre des fidèles, pour justifier le jugement de Dieu sur la nation et sur la ville.

<sup>1</sup> Act., ii, 38, 39.

<sup>2</sup> Act., iii, 26.

[p. 42]

Dieu alors se tourna vers les Gentils.

Élu, dès le sein de sa mère, pour en être l'Apôtre, et les amener tous à l'obéissance de Christ, Paul, avant de partir pour sa grande et nouvelle mission, fait ses adieux à la nation rebelle et jugée. Il leur dit: « C'était bien à vous premièrement qu'il fallait annoncer la parole de Dieu; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voici, nous nous tournons vers les Gentils, car le Seigneur nous l'a commandé<sup>2</sup>. »

Son ministère à peine commencé, Paul se plaint amèrement de ce que les églises, qu'il a fondées, ont déjà perdu leur première charité, sont déjà tombées de la liberté de l'Esprit sous la tyrannie de la chair<sup>3</sup>.

Après quelques années seulement d'un ministère actif, Paul est livré aux Romains, et, de sa prison, il nous parle avec tristesse de ceux qui, à Rome, prêchaient Christ par esprit de

<sup>1</sup> Gal., 4, 15, 16. - I Tim., ii, 7. - II Tim., i, 11 – Rom., i, 5.

<sup>2</sup> Act., xiii, 46, 47.

<sup>3</sup> Gal., iii, iv, v.

[p. 43]

jalousie, croyant ajouter ainsi aux peines de sa captivité<sup>1</sup>.

Enfin, l'heure de son martyre approche; mêlant à ses plaintes de lugubres prophéties touchant l'avenir de l'Église, il annonce à Timothée que tous ses disciples en Asie l'ont abandonné, que pas un ne lui est venu en aide<sup>2</sup>.

Une fois morts, les Apôtres ont été comblés d'honneurs; vivants, ils ne reçurent que des outrages<sup>3</sup>.

En conséquence, Dieu permit que la volonté de l'homme prévalût; et, pour un temps, Il retira le pouvoir qui rencontrait tant d'opposition et de résistance, le saint gouvernement, la sainte discipline que l'Église impure et déchue ne pouvait supporter.

Depuis saint Jean, il n'y a plus d'Apôtres, et l'œuvre apostolique est loin d'être achevée, c'est un fait.

La cause de ce fait, l'Écriture l'indique; ce sont les péchés de l'Église.

La suppression de l'Apostolat, et la suspension

<sup>1</sup> Philipp., i, 16.

<sup>2</sup> II Tim., i, 15; iv, 3, 10, 14, 16.

<sup>3</sup> Rom., xvi, 17. – I Cor., iv, 18. - II Cor., xiii, 3.c – Phil., i, 15, 16; iii, 17, 18. - II Thess., iii, 2, 6, 14. – III Jean, 9, 10.

[p. 44]

suspension de son œuvre, lacune immense! est donc la preuve la plus authentique de l'apostasie.

Dira-t-on que Dieu a suscité d'autres moyens de conserver l'unité de gouvernement et de foi?

Celui Qui a donné les quatre ministères pour le perfectionnement des saints, et Qui a placé dans l'Église *premiers* les Apôtres, *seconds* les Prophètes, le Seigneur Jésus-Christ ne change pas: « Il a été le même hier, et aujourd'hui, et Il l'est aussi éternellement<sup>1</sup>. »

Même un instrument divin, déplacé par l'homme et substitué au véritable, ne fera jamais l'œuvre à laquelle il ne fut pas spécialement et primitivement approprié par l'immuable Sagesse.

Dira-t-on que saint Pierre a transmis sa primauté à l'Évêque de Rome?

Saint Pierre fut Apôtre.

Le pape est simplement pasteur ou évêque.

A supposer que l'Apôtre ait exercé à Rome les fonctions d'évêque, le pape est le successeur de saint Pierre, dans l'épiscopat, transmissible par l'ordination; il n'est pas, il ne

<sup>1</sup> Heb., xiii, 8.

[p. 45]

peut pas être le successeur de saint Pierre dans l'Apostolat, dont la transmission, absolument impossible aux hommes, est le droit exclusif et personnel, l'acte direct et immédiat du Seigneur.

Autrement, à la mort de saint Pierre, les Apôtres survivants, – par exemple saint Jean, – placés premiers par le Seigneur, auraient été, par une contradiction impossible, subordonnés à un évêque!

L'institution de Dieu pour établir et conserver dans l'Église l'unité d'esprit, de discipline et de foi, c'est l'Apôtre. Une loi catholique ne peut être promulguée que par ce ministère, dont l'autorité est souveraine et la juridiction universelle. Donc, ni patriarches, ni évêques, ni prêtres ne peuvent, ni individuellement ni collectivement, avoir le contrôle universel de l'Église, ni introduire, s'il le fallait, une réforme vraiment catholique. Aussi l'Église eut-elle dû crier, nuit et jour, à Dieu, Le priant d'abord de conserver, plus tard de restaurer le ministère apostolique.

Par suite de l'indifférence générale, – si générale que les écrits des premiers siècles offrent à peine la trace d'un regret, – les Apôtres

[p. 46]

Apôtres ayant disparu, les évêques, ainsi que l'avait ambitionné Diotrèphe <sup>1</sup>, ont occupé la première place. Il n'en est pas moins vrai que, par le fait, la loi, établie de Dieu pour la conservation de l'unité, a été violée.

Aussi, depuis cette époque, l'histoire de l'Église n'est-elle qu'une série de luttes, pour obtenir l'unité par des moyens illicites.

Malgré cela, nul doute que Dieu, plein de miséricorde, ait constamment admis à Son service et honoré des ministres, fidèles dans la mesure de leurs connaissances. Nul doute que les enfants de Dieu n'aient jamais été entièrement dépourvus de secours et de grâce.

<sup>1</sup> III Jean, 9.

[p. 47]

## CHAPITRE VIII.

### Effets de la Décadence.

Des maux innombrables ont dû suivre et punir le péché de l'Église.  
En effet, sa constitution intérieure et extérieure en a été profondément affectée.  
Sa constitution intérieure,  
Par la suppression du ministère prophétique;  
L'amointrissement de la grâce;  
La corruption de la doctrine.  
Sa constitution extérieure,  
Par l'insubordination générale et le schisme;  
L'immixtion des deux pouvoirs;  
La dissolution et la ruine de la Chrétienté.

[p. 48]

I

## SUPPRESSION DU MINISTÈRE PROPHÉTIQUE.

1° Le Seigneur donne ses Apôtres directement et sans intermédiaire;

Les Prophètes et les autres ministères sont ordinairement donnés par l'intermédiaire des Apôtres.

C'est par l'imposition des mains des Apôtres qu'Il confère le Saint-Esprit, et ses dons, surtout le don de prophétie. Les Apôtres cessant, comment donc auraient subsisté les Prophètes?

Accidentellement, et par exception, la voix de prophétie a pu se faire entendre, si tel a été le bon plaisir du Seigneur. Il ne nous appartient pas de Lui imposer des restrictions et des limites.

Régulièrement, et en vertu de la constitution normale de l'Église, le ministère prophétique a dû disparaître, et a disparu, en même temps que les Apôtres.

2° La parole de Dieu, annoncée par le ministère du Prophète, ne peut devenir la doctrine

[p. 49]

doctrine et la règle de l'Église qu'après avoir été promulguée par les Apôtres, et revêtue de leur autorité. « Souvenez-vous, dit saint Pierre, des *paroles* qui ont été dites par les saints Prophètes, et des commandements que vous avez reçus de nous, Apôtres du Seigneur. »

L'Apostolat cessant, cessait aussi de droit et de fait l'autorité de la parole prophétique, dépourvue de sanction et de contrôle.

3° Dieu a établi dans l'Église premiers les Apôtres, seconds les Prophètes <sup>2</sup>.

L'Église est édiflée sur le fondement des Apôtres et des Prophètes, Jésus-Christ étant la Pierre Angulaire <sup>3</sup>.

Si le ministère prophétique avait pu survivre à l'Apostolat, que serait-il arrivé?- Une contradiction encore une fois impossible.

Le Prophète, supérieur à l'évêque dans le plan de Dieu, eût été le subordonné de l'évêque usurpateur du pouvoir apostolique.

L'évêque, inférieur au Prophète dans le plan de Dieu, serait devenu, par le fait de son usurpation

<sup>1</sup> Il Pierre, iii, 2.

<sup>2</sup> I Cor., 12, 28.

<sup>3</sup> Eph., ii, 20.

[p. 50]

usurpation, supérieur au Prophète et juge de sa parole.

Donc, l'Apostolat cessant, il ne fallait rien moins qu'un miracle permanent, contre la nature des choses et contre l'immuable dessein de Dieu, pour conserver à l'Église chrétienne le ministère de la prophétie.

## II

### AMOINDRISSEMENT DE LA GRACE.

Il existe, nous l'avons déjà fait voir, une liaison intime entre les ministères de Jésus-Christ et les sacrements de l'Église.

L'Apostolat cessant, l'administration des sacrements n'a pas été interrompue, c'est vrai, mais quels en ont été les ministres?

Des hommes régulièrement appelés par la prophétie, régulièrement ordonnés par les Apôtres? Non; mais des hommes sans vocation, ou du moins, sans l'authenticité d'une vocation légitime; des hommes simplement ordonnés par des évêques, usurpateurs des fonctions apostoliques.

[p. 51]

Les évêques sont dispensateurs de la grâce, il est vrai, mais seulement à la mesure de leur ministère; par conséquent, d'une grâce moindre, d'une grâce proportionnée à l'infériorité du ministère, proportionnée à la condition restreinte et anormale de l'Église.

Refuser à l'imposition des mains de l'évêque une certaine efficacité spirituelle; nier la vertu des sacrements administrés par les prêtres qu'ils ordonnent, ce serait nier la perpétuité de l'Église, comme corps de Christ;

Mais, d'autre part, il serait également contraire à la vérité, à la nature, à la constitution de l'Église, de soutenir que l'évêque est l'instrument établi de Dieu pour conférer le Saint-Esprit dans Sa plénitude.

On ne doit jamais perdre de vue que Dieu a donné.

Les Apôtres à l'Église universelle, pour exercer l'autorité suprême, et pour administrer la plénitude du Saint-Esprit à tous les baptisés, aux évêques eux-mêmes;

Les évêques aux églises particulières, pour exercer un ministère local et subordonné aux Apôtres, pour conférer une mesure proportionnelle de grâce.

[p. 52]

Les Apôtres de moins, la plénitude de la grâce n'a plus été administrée; les dons qui révélaient Dieu présent au milieu des hommes ont disparu; la gloire de L'Éternel a cessé d'être visible dans l'Église <sup>1</sup>.

L'Apostolat supprimé, l'organisation du corps de Christ violée, le niveau de la vie spirituelle a baissé, la circulation s'est ralentie <sup>2</sup>, l'accroissement s'est arrêté. Tout a rétrogradé même, et l'exécution du dessein de Dieu dans l'Église a été suspendue.

Trop faible, dès l'origine, pour retenir les principaux ministères, la foi de l'Église fut aussi impuissante à reconnaître la substance de la grâce dans les Sacrements; les disputes de l'école en sont la preuve.

Si les baptisés avaient continué de jouir de la réalité vivante, on aurait moins discuté le signe.

Si, dans leurs corps mortels, ils avaient manifesté la vie de Jésus-Christ <sup>3</sup>, exercé la puissance du siècle à venir, démontré la présence réelle du Seigneur, par leur propre transformation

<sup>1</sup> Ézéchiel, x, 4.

<sup>2</sup> Apoc., ii, 4.

<sup>3</sup> Matth., xxviii, 20. – Jean, xiv, 23.

[p. 53]

[trans]formation en Son image, de gloire en gloire <sup>1</sup>, la question du sacrement était jugée. Ce n'éplus un simple signe, une simple profession de foi, un simple certificat, c'était une source intarissable de grâce et de vie.

Au contraire, les baptisés, par leur conduite, ont cessé de rendre témoignage à la fidélité de Dieu, à l'efficacité de Ses moyens; on les a contestées.

Qu'ils sont ensevelis avec Christ, morts au péché, vivants à Dieu par le Baptême la preuve, c'est une vie Sainte; l'impureté des baptisés est la négation pratique de l'efficacité du Baptême.

De la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, de notre communion réelle à Sa chair et à Son sang, il n'y a non plus qu'une seule démonstration possible: c'est un peuple qui manifestement demeure en Jésus-Christ, et en qui manifestement Jésus-Christ demeure par le Saint-Esprit.

A cette démonstration perdue on a substitué des manœuvres indignes. Une vérité, qui ne peut être discernée que par l'opération du

<sup>1</sup> II Cor., iii, 18.

<sup>2</sup> Rom., vi, 11.

Saint-Esprit, on l'a représentée à l'œil par de pompeux spectacles, à l'entendement par de subtiles arguties. La scolastique, en rejetant le témoignage unanime des sens, a mené droit au scepticisme universel. Au lieu d'être consommés, les éléments sacramentels sont portés processionnellement, comme un objet d'adoration; et, au mépris du commandement de Jésus-Christ, les fidèles sont privés du calice.

Des hommes bien convaincus d'être les enfants de Dieu, les membres de Jésus-Christ, auraient-ils pu jamais, eux *vivants*, rechercher la médiation des *morts*<sup>1</sup>, eux adoreurs en esprit et en vérité, pousser l'idolâtrie jus-qu'à rendre un culte aux reliques et aux images?

Avec la conscience d'être « déjà ressuscités avec Christ, assis ensemble avec Lui dans les lieux célestes, » auraient-ils jamais eu l'idée du Purgatoire?

Quelle dérision, vraiment, quel sacrilège, que de réduire à une ignoble parodie charnelle la pureté, la virginité de ceux qui suivent l'Agneau, et de prétendre la réaliser par l'abstinence

<sup>1</sup> Ésaie, viii, 19.

<sup>2</sup> Eph., ii, 6.

abstinence des viandes et le célibat, c'est-à-dire par le double stigmate de l'apostasie<sup>1</sup>!

Rien n'est pur à des baptisés redevenus impurs après le Baptême. Ils s'épuisent en de vains efforts, pour échapper au péché, dont ils ont conscience; efforts contre nature, qui ne peuvent être bénis, car ils font consister la sainteté, non dans un légitime usage des Bons de Dieu, mais dans une abstinence totale, qui est, de fait, la censure de Dieu et de Ses œuvres<sup>2</sup>.

Cependant, il y a eu des saints qui ont glorifié Dieu et béni Son peuple; mais le corps n'a pas avancé dans la perfection. Dieu a été confessé par des individus, mais Sa gloire visible a été obscurcie dans l'Église; et c'est précisément la conscience de l'imperfection du corps entier qui a produit l'exaltation inconvenante des saints vivants ou morts, et qui leur a fait décerner les honneurs d'une scandaleuse apothéose.

<sup>1</sup> I Tim., iv, 1-4.

<sup>2</sup> Hébr., xiii, 4.

### CORRUPTION DE LA DOCTRINE.

Quand tous les baptisés tiennent pour dûment abrogé le ministère des Apôtres, que Dieu avait donné pour être la source permanente et pure de toute vraie doctrine, comment

s'étonner de l'invasion croissante d'innombrables heresies? Où rencontrer le discernement saint, le jugement juste, l'autorité infaillible?

Les Apôtres vivant, leur parole e'tait la règle de la doctrine. Alors les hérétiques, il y en avait déjà, furent promptement séparés du corps des fidèles, et les erreurs promptement condamnées <sup>1</sup>.

Les Apôtres cessant, à qui desormais de prononcer le jugement contre l'hérésie?

Émanera-t-il directement de l'Église universelle? - De fait, cela est impossible.

Émanera-t-il des évêques?

Des évêques isolés ? - Ils ont, plus d'une fois, introduit eux-mêmes l'erreur dans l'É-

<sup>1</sup> I Cor., v, 4, 5.- 1 Tim., 1, 20. -II Tim., ii, 17, 48.

[p. 57]

glise. Le ministère d'un évêque est borné à son propre diocèse. Tous les évêques sont égaux; chacun d'eux est, dans son diocèse, le maître de l'enseignement et de la discipline; aucun autre n'a le droit d'y intervenir.

Des évêques réunis en synode? - Le synode n'est pas une garantie. On a vu tous les évêques d'une province impliqués dans l'hérésie.

Des évêques réunis en concile général? - De ce grand moyen lui-même l'insuffisance est palpable.

Sous le règne des empereurs païens, il fut impossible de convoquer la majorité des évêques.

Même sous la protection des empereurs convertis au Christianisme, la désignation du lieu de l'assemblée a fréquemment décidé le point en question; les actes d'une minorité habilement choisie et convoquée par surprise ont fréquemment prévalu sur la vraie doctrine catholique. « C'est ainsi, au dire de saint Jérôme, que tout l'univers, un jour, s'étonna et gémit de se trouver dans le parti d'Arius <sup>1</sup>. »

Ce jugement émanera-t-il enfin des évêques dispersés, connaissant et approuvant de leur

<sup>1</sup> Hieron. adv. Luciferianos.

[p. 58]

silence une décision doctrinale du pape? – Cette ingénieuse et facile théorie vient de produire, au grand scandale de l'Église, un dogme nouveau, l'Immaculée conception de la Vierge. L'échantillon suffit.

Que faut-il de plus à l'Église, pour la convaincre de la perte qu'elle a faite?

L'Apostolat, seul rempart efficace contre l'erreur, ayant disparu, l'erreur dut naturellement et nécessairement ravager l'Église. Dès le premier siècle, le mal avait fait d'immenses progrès. Vers le milieu du second, un historien ecclésiastique disait: « Tant que les Apôtres ont vécu, l'Église a été une vierge pure et sans tache; on a réprimé les méchants qui conaient déjà leurs projets dans l'ombre, cherchant à détruire la sainte règle du Salut. Mais lorsque le saint chœur des Apôtres eut terminé sa glorieuse carrière, et que fut éteinte

la génération qui avait été jugée digne d'entendre de leur bouche les paroles de la divine sagesse, erreur commença de lever la tête; l'hétérodoxie ne craignit plus d'opposer ouvertement ses mensonges à la prédication de la vérité <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Eusèbe, Hist. ecclés., iii, 32.

[p. 59]

#### IV

### INSUBORDINATION GÉNÉRALE ET SCHISME.

L'Église est l'instrument de Dieu pour accomplir Son dessein éternel. Dans ce but, Il l'a pourvue de quatre ministères suffisants, mais essentiels à Son œuvre, et absolument indispensables. Il n'y a pas dans l'Écriture un seul mot qui déclare, ni même qui autorise indirectement à croire, que Dieu ait eu l'intention d'en supprimer un seul. Grande erreur donc de supposer inutile quelqu'une de Ses institutions! Grand péché d'agir en conséquence!

Mais d'avoir rejeté les fondements de l'édifice, les deux principaux ministères, c'est un attentat dont on ne trouve d'exemple dans aucune constitution humaine, et qui est vraiment incompréhensible.

Et ce qu'il y a de pis, c'est que les baptisés aggravent leur crime en cherchant à le justifier. Ils veulent réduire le plan de Dieu à la mesure de leur incrédulité. Au lieu de confesser avec douleur la perte de Ses dons, optimistes quand même, ils se flattent que tout est

[p. 60]

bien et comme Dieu le veut; de propos délibéré, ils rejettent comme tombés en désuétude, et presque fabuleux, les divins caractères qui ne devaient jamais cesser de manifester la présence et l'action de Dieu dans Son Église.

L'unité peut-elle être maintenue par les évêques sans les Apôtres? Non. Interrogez les faits et les principes.

Les principes?

D'une part, assujettir l'Église à l'autorité d'un seul évêque, autre que le Seigneur Jésus, c'est asservir l'Église à l'homme, supprimer Dieu, séparer du corps la tête, et déclarer que, sans la tête, le corps se suffit à lui-même.

D'autre part, affirmer que l'unité réside en un Chef invisible, à l'exclusion de toute unité visible sur la terre, c'est une autre forme d'erreur, féconde en schismes interminables.

D'autre part, alléguer l'indépendance des églises nationales, c'est ne rien prouver.

D'abord, elles sont fondées sur un principe faux et contraire à l'Église de Christ;

Ensuite, l'unité d'une église nationale est une chimère, l'expérience l'atteste;

Et même, à supposer qu'elle existe, ce n'est encore qu'une unité factice, par son essence, –

[p. 61]

l'intérêt charnel, – et par ses limites. C'est toujours le schisme; seulement sur une plus grande échelle, et sous la protection de la loi.

Les faits?

Ils sont irrécusables;

Depuis des siècles, nous avons trois grands schismes:

L'Église grecque;

L'Église romaine;

Les Églises protestantes.

On voit de nos jours les chrétiens divisés en mille sectes, tous également prêts à se tromper, à se déchirer, à s'anéantir les uns les autres.

Dans le clergé même, quelle variété, quelle instabilité d'opinions, en matière de discipline et de foi!

Nous aurons pis encore.

Les évêques avant résolu de se passer d'Apôtres, les prêtres, À leur tour, se passeront d'évêques, et le peuple finira par les regarder tous et les rejeter comme inutiles. La dissolution du corps chrétien ira croissant, jusqu'à ce que toute autorité ecclésiastique meure d'inanition et de mépris. Alors, tout sera mûr pour l'apparition de l'Antéchrist; dans cette masse d'éléments confus, il choisira ses matériaux,

[p. 62]

et contre le temple du Seigneur il élèvera son édifice de mensonge.

*1° L'Église grecque.*

La procession du Saint-Esprit, voilà le point de doctrine qui a déterminé, le schisme entre l'Église grecque et l'Église romaine.

Ce n'est pas une dispute de mots, c'est un dogme qui touche à l'existence même du Christianisme. En effet, nier que le Saint-Esprit procède aussi bien du Fils que du Père, c'est dire implicitement que Jésus ne baptise pas du Saint-Esprit; que l'Église, qui est le temple du Saint-Esprit, n'est pas le corps de Jésus-Christ; que les membres de l'Église, qui reçoivent le Saint-Esprit pour l'œuvre du ministère, ne sont pas ministres de Jésus-Christ; que les membres de l'Église qui reçoivent le Saint-Esprit en qualité d'hommes baptisés, en vertu de la promesse, ne sont pas les témoins de Jésus-Christ ressuscité d'entre les morts et assis à la droite du Père.

Cette erreur porte donc une atteinte essentielle à l'Église entière, comme corps, et à tout

[p. 63]

homme baptisé, comme membre de Jésus-Christ.

Aussi, par un juste jugement de Dieu, l'Église grecque a-t-elle moins de lumière et de vie spirituelle que toute autre; ses ministres moins de dignité, plus d'oppression et de servitude.

### *2° L'Église romaine.*

Malgré sa corruption, elle témoigne de l'efficacité des sacrements, de l'unité de l'Église. Elle a sauvé la Chrétienté de la barbarie païenne, de l'hérésie d'Arius, de l'invasion musulmane. Elle a gardé longtemps la doctrine orthodoxe, toujours la doctrine vraie et catholique de la très-sainte Trinité.

Mais, oubliant l'alliance fraternelle, le saint nom que portent en commun tous les baptisés, elle proscrie tous ceux qui ne sont pas de sa croyance.

Mais l'unité romaine n'est qu'un vain mot; ce n'est pas l'unité de la vie, c'est l'uniformité des symboles et des pratiques. Encore, cette uniformité souffre-t-elle exception, comme dans les églises grecques unies. Et même, au

[p. 64]

sein de son propre clergé, les divisions, pour être cachées sous le masque de l'unité, n'en sont ni moins réelles, ni moins évidentes.

### *3° L'Église réformée:*

Elle ne croit ni à l'efficacité des sacrements, ni à la visibilité de l'Église.

Accueillie à son début comme le moyen d'échapper bien moins à Satan qu'au pape, dont le pouvoir gênait des passions effrénées, la Réforme donna immédiatement libre carrière à l'esprit d'insubordination et de licence, au point de méconnaître toute autorité dans l'Église et dans l'Etat.

Loin de rétablir l'unité, elle en brise le dernier anneau, elle en efface le dernier vestige. Au nom de la liberté chrétienne, elle rejette l'idée même de gouvernement; sous prétexte de communion avec le Chef invisible, Jésus-Christ, elle met sans scrupule Son corps en pièces, elle partage Ses vêtements et jette au sort Sa robe. Les sectes se multiplient, chaque individu se fait roi et pontife.

Réels ou prétendus, les derniers réveils de la Réforme n'en changent pas l'essence.  
Le

[p. 65]

principe même du renouvellement évangélique ne rend ni aux baptisés les dons, ni à l'Église les ministères. A la constitution de Dieu, il substitue des agents d'invention humaine, des missionnaires nommés par le peuple, au nombre desquels on compte même des femmes; et de la Bible, que Dieu avait confiée à l'Église, pour être, par Son ordre et avec Sa bénédiction, présentée à tous Ses enfants, il a fait une lettre close, un objet de commerce, un instrument qui sert à nier que Jésus-Christ Se manifeste en chair, Jésus-Christ à qui, comme à notre unique Sauveur, toute la Bible rend témoignage.

Les deux grandes fractions de la Chrétienté, Rome et la Réforme, révèlent,  
D'une Part,

Les efforts du Saint-Esprit dans l'Église, pour communiquer la vie et maintenir l'*unité*;  
D'autre part,

La lutte du mystère d'iniquité pour s'opposer à l'oeuvre du Saint-Esprit, et préparer au règne de l'Antéchrist l'Église et le monde.

Rome a toujours l'unité en vue, c'est là son intérêt dominant. Pour la conserver, elle fait des efforts incessants, incroyables. Mais à l'*unité*

[p. 66]

unité, son objet exclusif, elle a toujours sacrifié la *vie*. Ce n'est donc pas l'unité vivante et vraie, e'est l'uniformité, unité factice, unité de mort, qu'elle réalise à grand renfort d'excommunications et d'anathèmes, d'oppression et de violence.

La Réforme, au contraire, cherche à entretenir la *vie*, mais par des moyens qui ne sont pas de Dieu; mais pour une fin tout individuelle et intéressée, pour en jouir à part et dans le schisme.

L'une, donc, acquiert l'unité apparente au prix de la *vie*; l'autre subit la perte de la *vie*, en méprisant l'unité, sans laquelle la *vie*, sous le nom de spiritualité, n'est qu'un rêve mystique.

L'une joint l'amour de la forme à son indifférence pour la *vie*; l'autre essaye d'alimenter la *vie* sans le corps qui en est le foyer.

L'une met les moyens au-dessus de la fin; l'autre veut la fin sans les moyens.

Elles ont ainsi, de loin d'abord, et successivement, préparé la ruine de l'Église,

L' une par l'ignorance, la superstition et la vénalité; l'autre par l'indépendance et de schisme.

[p. 67]

Et de nos jours, la combinaison de ces principes contraires, mais également funestes, la superstition et l'audace, le despotisme clérical et l'anarchie, ont enfin produit l'incrédulité.

V

## MÉLANGE DES DEUX POUVOIRS.

Pour mieux comprendre l'abus, commençons par exposer le principe des vrais rapports entre l'Église et l'État.

Dieu a résolu de bénir les nations, en leur donnant un roi selon Son cœur <sup>1</sup>.

David a été le premier.

Dieu a déclaré son trône héréditaire à perpétuité dans sa famille, mais avec la menace d'un intérim, en cas d'infidélité <sup>2</sup>.

Sous le règne de Sédécias, l'*intérim* fut prononcé <sup>3</sup>, il dure encore; il finira quand le véritable héritier, Jésus-Christ, viendra du ciel

<sup>1</sup> I Sam. (I Rois), 13, 14. - Act., xiii, 22.

<sup>2</sup> II Sam. (II Rois), vii, 12-16. - I Chron., vii, 11, 14. - II Chron., vii, 71-22.

<sup>3</sup> Jer., xxv, 3-9. - II Chron., xxxvi, 11-21.

[p. 68]

relever et affermir à jamais le trône de David Son père, et de Son règne il n'y aura point de fin <sup>1</sup>.

Mais de la déchéance de Sédécias au second avènement et au règne de Jésus-Christ, Dieu a livré le monde aux quatre grands empires terrestres de Babylone, de Perse, de Grèce, de Rome.

Donc, le royaume que le Seigneur doit fonder n'a pas encore paru. Nous demandons à Dieu chaque jour que « Son règne arrive <sup>2</sup>. » Il est vrai que, dès maintenant, l'Église de Jésus-Christ en possède les prémices, mais il est encore caché en nous. Il est vrai que, dès maintenant, Jésus-Christ nous a faits « rois et sacrificateurs <sup>3</sup>, » mais assurément, à la même condition qu'il l'a été Lui-même. Né roi, pendant toute Sa vie mortelle Il s'est soumis à l'autorité romaine, Il a payé le tribut <sup>4</sup>; nous en devons faire autant, bien que nés rois dans notre baptême. La résurrection n'est pas venue, les empires de ce monde ne sont pas détruits: nous devons encore obéir aux puissances <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Act., xv, 16.-Luc, i, 33.

<sup>2</sup> Matth., vi, 10.

<sup>3</sup> Apoc., i, 5, 6.

<sup>4</sup> Matth., xvii, 24-27.

<sup>5</sup> Rom., xiii, 1-7.- I Pierre, ii, 13.

[p. 69]

Dans l'Église, l'autel est le symbole du sacerdoce éternel de Jésus-Christ;

Dans la nation, le trône est le symbole, et dans une nation chrétienne, plus qu'un symbole, le gage de la royauté éternelle de Christ.

Donc le roi et le prêtre, dans une société qui professe la foi de Jésus-Christ, ont à remplir l'un envers l'autre des devoirs réciproques.

Le devoir du prêtre, c'est d'enseigner la loi de Dieu et la vérité à tous les hommes, rois et peuples, et de leur communiquer à tous la grâce nécessaire pour s'acquitter dignement de leurs obligations; mais là s'arrête son ministère. Sa parole s'adresse à la conscience; son autorité est exclusivement spirituelle; hors de là, simple citoyen, il doit être soumis au pouvoir civil et lui obéir.

Le devoir du roi c'est, dans l'ordre civil et temporel, de gouverner, conformément à la loi de Dieu, tous ses sujets ecclésiastiques ou laïcs, sans distinction, d'obéir à l'Église et de la protéger; mais là se borne son pouvoir. Il n'a aucune autorité dans l'Église. La juridiction en matière de foi, l'ordre de la constitution

[p. 70]

[constitu]tion du corps de Christ, le choix et la disposition des ministres ne le regardent pas.

Dans l'Église, le roi n'est qu'un simple baptisé; sa condition de prince ne change rien à sa condition de fidèle.

Dans l'Etat, le prêtre n'est qu'un simple citoyen; sa condition de prêtre ne change rien à sa condition de sujet.

Baptisé ou non, le prince est le ministre de Dieu, dans l'ordre temporel et terrestre, et, comme tel, il a droit à l'obéissance de tous ses sujets, même des baptisés, même des prêtres.

Le prêtre, en donnant l'onction au prince, ne reçoit aucune juridiction temporelle.

L'onction, le sacre d'un roi chrétien est une sainte institution. Par elle, Dieu donne Sa grâce au prince, et Il établit entre le chef de l'Etat et le peuple une sainte alliance, qui en fait un seul corps national par le Saint-Esprit. Elle confirme et sanctifie toutes les obligations du roi et du peuple envers Dieu, toutes les obligations du roi et du peuple l'un envers l'autre.

Elle a encore une portée plus haute.

Dans cet acte solennel, le peuple et le roi

[p. 71]

s'engagent à défendre et à protéger l'Église de Dieu, l'Église une, Sainte, catholique et apostolique.

Le roi s'engage à laisser pleine liberté au ministre de la parole de Dieu, pour instruire Son peuple; il s'engage à maintenir, par son exemple et son pouvoir, l'autorité de Dieu dans l'Église.

Le peuple s'engage à recevoir les vérités de Dieu qui lui sont enseignées par l'Église, et à s'y conformer.

Le sacre d'un roi est la profession publique de cette vérité, que Dieu le Père a remis tous Ses pouvoirs entre les mains du Fils, et que les rois sont, dans l'ordre national et politique, Ses représentants, jusqu'à ce qu'Il vienne régner Lui-même. A quiconque est fidèle, ce rit assure le don du Saint-Esprit, pour commander ou obéir conformément à la loi de Dieu; il garantit à la nation la présence continuelle de Dieu et d'abondantes bénédictions.

Mais l'alliance violée, les engagements rompus par le roi ou par le peuple, alors le sacre est le témoin de Dieu; il proteste contre l'apostasie, et déclare le jugement inévitable.

[p. 72]

Telle aurait dû être la position respective de l'Église et de l'Etat.

Voilà le principe;

Maintenant voici les faits:

En 324, l'empereur Constantin embrassa le Christianisme.

La condition de l'Église alors prouve combien le gouvernement des évêques et l'autorité des patriarches sont incapables de conduire à l'unité. L'Afrique était au pouvoir des donatistes; en Egypte, grand nombre d'églises à la suite de leurs évêques, en Asie, des provinces entières professaient l'hérésie d'Arius.

En même temps que la foi, et dans la même proportion, la vie spirituelle décroissait dans l'Église. « Nous étions plongés dans l'indifférence et la paresse, jaloux et calomnieux les uns des autres. Les Prélats se faisaient la guerre; le peuple n'attendait qu'un signal pour en venir aux mains; l'hypocrisie et le mensonge étaient au comble; l'iniquité s'amoncelait sur nos têtes; nos pasteurs mêmes, abandonnant la piété, vivaient en haines, en querelles, en menaces perpétuelles; ils n'avaient qu'un but, le pouvoir. Alors, le Seigneur, en Sa colère, couvrit de deuil

[p. 73]

la fille de Sion, enleva toute la beauté de Jérusalem et abattit ses murs. » C'est un contemporain, un évêque, un ami de l'empereur, c'est Eusèbe qui parle <sup>1</sup>.

Dieu pouvait-il mieux démontrer la nécessité, mieux punir le mépris du ministère apostolique?

Témoins de ces jugements, de cette profonde corruption de la foi et des mœurs, privés du ministère, unique et vrai moyen de réforme, les évêques auraient dû rentrer en eux-mêmes, considérer d'où ils étaient déchus, revenir à Dieu en versant des larmes, et Le supplier de leur rendre Ses Apôtres.

Mais non, fiers de leurs privilèges, se confiant en eux mêmes, et apparemment convaincus déjà, comme apparemment tous leurs successeurs dans la suite, que tout était comme il doit être, peut-être même poussés par un faux zèle pour Dieu et pour Sa vérité, ils commirent une grande faute! Ce fut d'en appeler à l'empereur, de recourir à l'intervention du bras séculier dans les affaires ecclésiastiques, de constituer le pouvoir civil arbitre supérieur

<sup>1</sup> *Hist. eccl.*, viii, 1.

[p. 74]

en matière de foi; de préparer ainsi, de réaliser même l'union sacrilège des deux pouvoirs dans un homme;

Union réprouvée dans la sainte Écriture sous le nom de prostitution et d'adultère;

Usurpation de la souveraineté qui n'appartient qu'au Seigneur, de la plénitude qui n'appartient qu'à Dieu;

Tentative criminelle d'inauguration du royaume céleste en ce monde par un autre que le Fils, avant le temps marqué par le Père.

L'empereur, en présidant les conciles, usurpa le premier l'autorité spirituelle. Arien, il conserva les évêques ariens dans leurs sièges; orthodoxe, il rétablit l'orthodoxie.

A son tour, le pape n'eut rien de plus à cœur que d'usurper le pouvoir temporel et de s'asseoir sur le trône. Profitant de la décadence et de la division de l'empire, l'évêque de Rome, autrefois la capitale du monde, et alors le chef-lieu de cette partie de la Chrétienté où l'orthodoxie avait été défendue le plus longtemps et avec le plus de succès, le pape rêva l'unité par un absolutisme inouï, gigantesque; il se proclama et finit par se faire accepter

[p. 75]

évêque universel et roi des rois de la terre.

De la double intervention du pouvoir spirituel dans les affaires de l'Etat, du bras séculier dans les affaires de l'Église, s'ensuivit une lutte implacable, et qui dure encore, quoique modifiée, entre les deux puissances. D'un côté, l'empereur alla jusqu'à réclamer le droit de confirmer l'élection du pape et des patriarches, le droit de convoquer et de présider les conciles: après la division de l'empire, les rois donnèrent l'investiture aux évêques. De l'autre, le clergé prétendit, et souvent avec bonheur, l'immunité de tout impôt et de toute juridiction. Le pape sut tirer parti de ces agressions mutuelles, pour affirmer sa suprématie politique et sa domination sur tous les autres évêques. Il en vint à élire et à déposer les rois et les empereurs et à lever des tributs sur tous les peuples.

Pour échapper à la royauté du pape, la Réforme s'est jetée dans le sacerdoce du roi. C'est lui qui nomme aux emplois spirituels; les églises, dans sa main, ne sont qu'un instrument politique. En échange de sa protection, un prince avide peut, quand il lui plait, s'emparer des biens de l'Église; et comme il ne fait

[p. 76]

aucun cas de l'unité, il permet au premier prédicant venu de séduire et d'égarer son peuple. Le peuple, à cette école, apprend qu'il a le droit et la capacité, en politique et en religion, de se gouverner lui-même; qu'il est maître absolu de sa langue; que s'opposer à ses prétentions c'est de l'ignorance et de la tyrannie.

VI

## DISSOLUTION ET RUINE DE LA CHRÉTIENTÉ.

L'enseignement a porté ses fruits: 1° De toutes parts, au sein de la Réforme et dans toute la Chrétienté, le peuple a rejeté la crainte de Dieu; il est tout prêt à renverser les barrières que lui opposent la religion et l'ordre social, à tirer jusqu'à la dernière toutes les conséquences de ses abominables principes.

On le flatte, on le proclame la source du pouvoir. Cette grande imposture de Satan fait en ce moment le tour du monde; elle obtient l'adhésion même des autorités dans l'Église et dans l'Etat. Le prince oublie qu'il est établi

[p. 77]

de Dieu. L'Église voit son autorité déchoir et se mesurer au simple niveau de son influence politique.

2° Par désuétude ou par violence, la dîme est abolie, ce qui n'empêche pas nos économistes modernes de la signaler comme un impôt illégal et funeste à l'agriculture. C'est un prétexte pour ôter au clergé le peu qui lui reste.

On oublie, en droit, que la dîme est la propriété inaliénable de Dieu, une véritable profession de foi de la part de l'Église.

On oublie, en fait, que la piété de nos pères ne put équitablement asseoir la dîme que sur les productions de la terre, seule richesse légale à cette époque. Mais pour récompenser la piété de nos pères, Dieu nous a comblés de toute sorte de biens; par conséquent, la dîme

levée sur la terre cesserait d'être un impôt inégal, si, comme ils le doivent, les chrétiens donnaient à Dieu la dîme de tout ce qu'ils possèdent.

On a remplacé la dîme par le budget. Le prêtre est salarié par l'État. Or, la parole de Dieu n'est pas vaine: « Depuis le temps de vos pères, vous vous êtes détournés de Mes

[p. 78]

ordonnances, vous ne les avez point gardées. Revenez à Moi, et Je Me retournerai vers vous, a dit l'Éternel des armées. - Et vous dites: En quoi nous convertirons- vous? - L'homme doit-il piller Dieu, comme vous M'avez pillé? -Et vous dites: En quoi T'avons-nous pillé? - Vous l'avez Fait en ne Me payant pas les dîmes et les offrandes qui Me sont dues. Vous êtes certainement maudits, parce que vous Me pillez, vous, toute la *nation*<sup>1</sup>. »

Le jugement de Dieu ne se fera pas attendre.

3° On a posé en principe l'égalité des cultes.

La vérité est une; le salut est un; une est aussi l'Église où l'homme trouve l'un et l'autre. La vérité, le salut, viennent de Dieu; ils ne peuvent donc ni dépendre du choix, ni émaner de la décision de majorités humaines. Le gouvernement qui met sur le même pied tous les cultes, nie implicitement la révélation. Le clergé qui se prête à cette mesure, abdique sa mission et son sacerdoce; le peuple qui la désire, désavoue son baptême.

<sup>1</sup> Mal., iii, 7, 8.

[p. 79]

Quelques Etats, il est vrai, n'ont pas agi ouvertement d'après ce principe; les églises dominantes l'ont repoussé; il n'en a pas moins pénétré partout, au sein même de la communion romaine, où la faveur gouvernementale s'obtient en raison du nombre, où l'on proclame église dominante celle de la majorité.

Les chefs des peuples ont ainsi renoncé aux seuls moyens de remplir leurs devoirs, comme Dieu l'entend, et d'opposer une digue aux fléaux qui débordent sur les nations de l'Europe.

De là 93! c'est-à-dire toutes les passions déchaînées, une haine diabolique de Dieu et de Son culte, de tout pouvoir, de toute morale, de toute vertu; le sang répandu comme de l'eau sur la terre; les palais et les temples profanés; le meurtre devenu la politique, et l'athéisme la religion d'un peuple!

Et ce ne fut là qu'une explosion locale de la convulsion universelle qui se prépare, le premier choc du tremblement de terre qui engloutira toutes les institutions de l'Église et de l'État.

Les principes qui ont produit la révolution française étaient alors, du moins pour la plupart

[p. 80]

[plu]part, concentrés dans ce pays; ils sont maintenant répandus par toute l'Europe. Du torrent d'incrédulité, qui coula d'abord silencieux et obscur au moyen âge, la force tout à coup s'est accrue; il s'est révélé au grand jour dans l'apostasie protestante d'abord, dans

l'athéisme révolutionnaire ensuite; il grossira encore, et, dans un troisième et dernier débordement, il entraînera les gouvernements et l'Église.

Les institutions qui rendent publiquement témoignage à Dieu et à Son Christ, seront légalement remplacées par les institutions de l'Enfer. Le mal sera organisée par la loi, pompeuse et solennelle expression de la toute-puissante volonté du peuple. Après avoir agité les nations comme les vagues de la mer, la licence parviendra enfin à concentrer ses fatales énergies dans le méchant, le fils de perdition, l'homme de péché, qui doit venir avec le pouvoir de Satan et toutes sortes de prodiges.

Il paraîtra bientôt, car la confusion et les soulèvements toujours croissants des nations de l'Europe, annoncent que le temps est proche où le Fils de l'Homme viendra juger les hommes et fonder Son royaume.

Or, quand le Fils de l'Homme viendra, le

[p. 81]

méchant aura déjà paru; car il est écrit que: « Le Seigneur le détruira du souffle de Sa bouche et par l'éclat de Sa présence <sup>1</sup>. »

Nous voilà donc arrivés à cette heure de la désolation qui vient sur le monde entier <sup>2</sup>! A moins qu'ils n'entendent et ne croient, rien ne peut plus empêcher les prêtres de l'Église de Dieu de se ranger sous le faux prophète, qui s'élève de la terre <sup>3</sup> et d'être avec lui jetés dans l'étang de feu et de soufre <sup>4</sup>; rien ne peut plus empêcher les rois de la Chrétienté de livrer leurs royaumes à la bête qui s'élève de l'abîme <sup>5</sup>, de combattre avec elle contre l'Agneau, et d'être exterminés comme elle, selon qu'il est écrit: « L'Agneau les vaincra, car Il est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs <sup>6</sup>. »

Mane. - Dieu a compté les jours de votre règne, Il en a marqué la fin;

Thécel. - Vous avez été pesés dans la balance, et trouvés trop légers;

Pharès, -Votre royaume est divisé et donné à d'autres <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> II Thess., II, 8.

<sup>2</sup> Apoc., III, 10.

<sup>3</sup> Apoc., XIII, 11.

<sup>4</sup> Apoc., XLX, 20.

<sup>5</sup> Apoc., XVII, 8, 13.

<sup>6</sup> Apoc., XVII, 14.

<sup>7</sup> Dan., V, 25-28.

[p. 82]

Ces trois mots sont écrits sur tour les trônes et sur tous les autels aussi lisiblement que sur les murs du palais de l'antique Babylone.

Église du vrai Dieu, et vous nations baptisées, ne vous y trompez pas! ceci n'est pas un nuage qui passe, non.

Si les Pasteurs s'obstinent à ne voir l'Église que dans leur secte, à retrancher de leur communion ceux qui s'égareront ou désobéissent, au lieu de les retenir dans les liens de l'amour;

Si les rois s'obstinent à oublier que leur pouvoir vient de Dieu; à gouverner, non par la volonté de Dieu, mais par la volonté de l'homme; non par le droit, mais par la force; non comme des bienfaiteurs, mais comme des tyrans;

A ce jugement suprême vous n'échapperez plus, comme aux épreuves d'autrefois; car il est écrit: «Parce qu'ils ne reçoivent et n'aiment pas la vérité qui sauve, Dieu leur enverra des illusions efficaces, et ils croiront au mensonge, afin que tous ceux qui n'ont point cru à la vérité, mais qui ont consenti à l'iniquité, soient condamnés <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> II Thess. II, 10-12.

[p. 83]

Mais si, confessant le péché de l'Église et pleurant sur elle, vous desirez qu'elle se relève et se perfectionne, qu'elle soit sainte et irrépréhensible, qu'elle reçoive la plénitude du Saint-Esprit, qu'elle parvienne à la parfaite stature de Christ,- et cela exclusivement par le moyen des institutions que Dieu lui a données, alors levez la tête avec confiance. Dieu ne nous a pas retiré Ses dons à toujours; du sein des ténèbres, Il fait jaillir la lumière; à la veille des jugements, Sa grande voix nous avertit, Sa miséricorde nous prépare et nous indique un refuge.

[p. 84]

## CHAPITRE IX.

### Restauration de l'Église.

Déjà le Seigneur S'est levé pour rebâtir Son sanctuaire.

Il a entendu les supplications de l'Église, Il a prêté l'oreille à la prière des saints, qui, dans tous les siècles, - et surtout en ces derniers temps, L'ont supplié « de regarder la misère de Son peuple, d'envoyer l'Agneau, Dominateur de la terre, et de nous affranchir de la servitude <sup>1</sup>. »

C'est en 1830, dans l'ouest de l'Écosse, que, pour la première fois, le Saint-Esprit a daigné répondre à cette incessante prière; et Il a répondu « par des bégayements, et une langue étrangère, » comme Ésaïe l'avait annoncé dans

<sup>1</sup> Miss. Rom., *Oratio pro Dom. 4 Adventus*.

[p. 85]

sa vision des jugements de Dieu sur Jérusalem <sup>1</sup>.

Les membres de l'église d'Écosse, qui, les premiers, entendirent cette voix, depuis si longtemps muette et oubliée, étaient des hommes simples et illettrés, mais fidèles. On leur avait appris qu'aux derniers, comme aux premiers jours, l'Église devait être de nouveau remplie de dons spirituels, et ils attendaient avec foi l'accomplissement de la promesse.

A Londres, plusieurs membres de l'église anglicane, et d'autres, qui avaient la même foi, reçurent la même réponse. Le clergé national ne daigna pas leur tendre la main. À défaut de cette protection officielle, ils furent accueillis dans la congrégation présidée par un ministre écossais, qui avait déjà rendu témoignage de l'avènement prochain du Seigneur, qui

attendait le retour des dons visibles du Saint-Esprit, et qui fut le premier à reconnaître Sa voix et à permettre aux fidèles de L'entendre.

Elle criait: « Toute chair n'est que de l'herbe <sup>2</sup>. » - C'était confondre la sagesse des sages, mettre à découvert l'iniquité même

<sup>1</sup> Ésaïe, xxviii, 11.

<sup>2</sup> Ésaïe, xl, 6.

[p. 86]

des justes. C'était nous faire connaître nos péchés et les péchés de nos pères, mais sans espoir ni possibilité de secours.

Heureusement, le Seigneur poursuit et achève Son Oeuvre.

A peine Sa voix se fit-elle entendre en Écosse, qu'Elle demanda « un Corps. » Cette parole fut d'abord peu comprise, même de ceux qui l'avaient proférée. On la reçut néanmoins avec foi, et, en récompense, Dieu suscita de nombreux Prophètes, appela douze Apôtres, et fit voir dans sept églises, à Londres, une image, en petit, de ce que doit être Son Église universelle. Dans la plupart des grandes villes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, en plusieurs contrées de l'Europe et en Amérique, Il établit, sur le fondement des Apôtres et des Prophètes, des églises placées chacune sous la direction immédiate d'un ange ou évêque, et de six anciens, avec leurs aides ou secours, sept diacres et des sous-diacres;

L'Ange et les anciens, appelés de Dieu par les Prophètes, et ordonnés par les Apôtres;

Les diacres, élus par le peuple, et confirmés dans leurs fonctions par l'imposition des mains des Apôtres.

[p. 87]

Ainsi constituée, une église est la réalité spirituelle dont le chandelier du tabernacle est le type.

Ce n'est point une nouvelle secte; c'est l'œuvre de Dieu et Son témoignage;

Son Oeuvre, pour communiquer la grâce à tous les baptisés, car Dieu ne rejette personne;

Son témoignage au monde et à l'Église.

Partout, la confusion et la révolte;

Ici, l'obéissance et l'ordre parfait.

Au dehors, les divisions, le schisme;

Ici, l'unité, - l'unité dans la vie.

Au dehors, les synagogues de l'Antéchrist, dont les chefs ne relèvent que de l'homme;

Ici, un corps, dont tous les ministres sont donnés de Dieu.

Au dehors, les offices de chaque jour dans l'Église tombés en désuétude ou abandonnés des laïques;

Ici, matin et soir, selon le commandement de Dieu, le culte assidûment suivi par les fidèles.

Au dehors, un monde incrédule et soulevé contre toutes les institutions de l'Église et de l'État, contre les prêtres et les rois; la dîme abolie; au sein même de la famille, l'autorité méconnue;

[p. 88]

Ici, l'Église de Dieu honorant le roi et toutes les puissances dans tous les ordres et à tous les degrés, les parents, les maîtres et les Pasteurs, - les Pasteurs qui se sont succédé depuis les premiers Apôtres, et ceux qui sont maintenant donnés au peuple spirituel par le renouvellement du ministère apostolique; rendant à tous ce qui leur est dû; et pour accomplir le précepte du Seigneur, d'une main libérale et sans contrainte, d'un cœur libre et joyeux, apportant à l'autel ses dîmes et ses offrandes.

Un pareil témoignage, au sein d'une génération corrompue, est assurément un signe de l'intervention de Dieu et du rétablissement des Apôtres. Et toutefois, ce n'est pas le seul. De nombreuses guérisons, la délivrance authentique de plusieurs possédés, ont aussi manifesté aux yeux des hommes la puissance de l'Apostolat.

Les miracles, dans le sens ordinaire du mot, ne sont point, par eux-mêmes, un argument absolu de la vérité.

De grandes foules, et même plusieurs disciples, avaient vu les miracles du Seigneur, et cependant L'abandonnèrent. Ce fut à Ses paroles

[p. 89]

paroles que les Apôtres connurent « qu'Il venait de Dieu, et crurent que Son Père et Lui ne sont qu'un. » Ce fut à cause de Ses paroles qu'ils Lui restèrent attachés: « A qui donc irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle <sup>1</sup>. »

De l'Antéchrist aux derniers jours, le propre caractère sera précisément de séduire le monde, et même les élus, s'il était possible, par des prodiges et des miracles.

Le Seigneur nous présente aujourd'hui ce double témoignage, mais surtout le premier. Il confirme notre foi par beaucoup de merveilles, mais surtout par la manifestation et l'action de la vérité dans l'Église.

La vérité? Il la fait jaillir des Livres saints, en même temps qu'Il la réalise dans Ses institutions présentes. Le fait démontre la véracité des anciens oracles, les anciens oracles démontrent la divinité du fait.

Son Église? Elle sort des ruines; Il la reconstitue sur le plan primitif. L'Élie, qui doit venir, est venu; Il rétablit toutes choses, « rapprochant des pères le cœur des enfants, et des enfants le cœur des pères <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Jean, vi, 64, 68.

<sup>2</sup> Mal., iv. - Marc, ix, 12.

Mais le signe qu'on doit surtout chercher dans les Apôtres du Seigneur, et dans Son Église, c'est celui qui distingue l'Ange de Philadelphie; c'est qu'ils « aient un peu de force, qu'ils gardent Sa Parole, et ne renoncent point Son Nom <sup>1</sup>. »

Que si l'on nous demande comment il se fait que Dieu nous ait révélé ces choses, nous n'hésitons point à répondre:

Ce n'est pas que nous ayons en nous la justice, et que nous soyons purs des péchés qui ont affligé Dieu, désolé Son Église; ce n'est pas, non plus, que le pays où nous avons reçu le jour, que les églises où nous avons reçu le Baptême et la nourriture spirituelle, soient sans reproche. Ce n'est pas à cause de nous, mais à cause de Son Nom; ce n'est ni pour un peuple, ni pour une Église; au contraire, Il nous en sépare, et Il nous envoie à toute Son Église, à tout Son peuple.

Tous les fidèles, en effet, doivent être manifestement séparés des infidèles, réunis en un seul corps, et préparés pour l'avènement du Seigneur, en recevant le Saint-Esprit dans Sa plénitude. Et tel est objet des quatre ministères

<sup>1</sup> Apoc., iii, 8.

d'Apôtres, de Prophètes, d'Évangélistes, de Pasteurs et Docteurs, qu'Il a de nouveau révélés de nos jours et rendus à Son Église.

Unis, résumés dans les Apôtres, et dirigés par eux, les ministères parcourent la chrétienté, rassemblent les saints de Dieu, et les purifient, pour en faire Son temple.

De son côté, Satan redouble d'efforts, rassemble ses légions et poursuit son oeuvre.

Ainsi, dès maintenant, la lumière rend les ténèbres plus sensibles; la présence du Seigneur par le Saint-Esprit dans l'Église fait discerner ceux qui Le craignent, et la Parole spirituelle de la vérité met à l'épreuve tous ceux qui font profession de la connaître.

Vénérables Freres, nous venons à vous au nom du Seigneur; et, comme s'Il vous exhortait Lui-même par notre bouche, nous vous conjurons de vous réconcilier avec Dieu.

Nous ne connaissons ni grecs, ni romains, ni protestants, ni tout autre nom de schisme; nous ne connaissons, comme Jésus-Christ votre Seigneur et le nôtre, que l'Église, une, sainte, catholique et apostolique.

Nous ne vous jugeons point, pour n'être point jugés nous-mêmes;

Nous ne jugeons rien avant le temps, nous vous disons seulement que le jugement est proche, que le Juge est à la porte, le Juge, qui portera la lumière dans les plus épaisses ténèbres, qui découvrira les pensées les plus secrètes, et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui est due.

Ne vous fiez point à vos propres forces, ne cherchez point à vous affranchir de vos obligations; restez à la place où vous êtes; reconnaissez la main de Dieu dans Son oeuvre actuelle; confessez les péchés, dont le voile épais a caché la face du ciel et obscurci la

lumière de la vie. Persévérez dans la prière; tenez-vous prêts pour l'avènement du Seigneur et votre salut.

Enfin, priez pour nous; priez le Seigneur, Qui nous a choisis pour annoncer l'heureuse nouvelle, de bénir les instruments de cette délivrance, les canaux de toute les grâces qu'Il désire, et a toujours ardemment désiré de répandre au sein de Son Église.

Pour vous, rois et princes de la Chrétienté,

[p. 93]

dans les temps difficiles où nous sommes, il n'y a de véritable force, d'inviolable sécurité que dans le Seigneur et dans les institutions de Son Église.

Redoublez donc de zèle et de fidélité.

Vous vous êtes engagés à la soutenir et à la défendre; ne l'opprimez jamais. Dans les choses spirituelles, soyez soumis et obéissez à vos conducteurs, car ils veillent pour vos âmes, et ils en rendront compte à Dieu <sup>1</sup>.

Maintenant qu'Il fait reparaître Ses ministères primitifs, n'hésitez point à les reconnaître, et à les aider dans toute l'étendue de votre pouvoir légitime, de toute l'autorité de vos bons exemples.

Rois et Prêtres, une dernière fois, au Nom du Seigneur et de l'Église, pour l'amour de vous-mêmes et des enfants de Dieu confiés à votre sollicitude, nous vous supplions de recevoir avec foi notre témoignage.

Quant à nous, peu nous importe le jugement des hommes. Qu'ils croient, ou non, qu'ils nous reçoivent comme les envoyés de Dieu ou qu'ils nous méconnaissent, nous n'en continuerons pas moins, avec l'aide de Dieu, de

<sup>1</sup> Hébr., xiii. 17.

[p. 94]

remplir notre mission, d'offrir nos supplications pour toute l'Église, pour tous les princes, pour tous les hommes, et nos supplications seront exaucées.

Que Dieu, le Père Tout-Puissant, vous donne la connaissance de Sa volonté, accomplisse en vous les desseins de Sa miséricorde; Que Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous comble de toutes les bénédictions de Sa grâce;

Que le Saint-Esprit, le Consolateur, l'Esprit du Père et du Fils, vous garde jusqu'à la fin dans Sa voie parfaite,

A la gloire de Dieu,

Pour le salut de vos âmes et des âmes de tout Son peuple. Amen.

Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit;

Comme au commencement, et maintenant, et toujours, et aux siècles des siècles.

Amen.

## TABLE

### CHAPITRE PREMIER.

Le dessein de Dieu..... 4

### CHAPITRE II.

Les moyens pour accomplir le dessein de Dieu..... 9

### CHAPITRE III.

Les Sacrements..... 10

I. Le Baptême..... 10

II. L'Eucharistie..... 12

### CHAPITRE IV

Les ministères..... 16

### CHAPITRE V

Notes ou Caractères de l'Église..... 28

### CHAPITRE VI.

Les deux Témoins..... 34.

### CHAPITRE VII.

Décadence..... 37

### CHAPITRE VIII

Effets de la décadence..... 47

1. Suppression du ministère prophétique..... 48

II. Amoindrissement de la grâce..... 50

III. Corruption de la doctrine..... 56

CHAPITRE IX.

Restauration de l'Église..... 84

FIN DE LA TABLE.

Paris.-Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, Rue Jacob. 56.